



**Aide à la réalisation d'une évaluation  
des incidences Natura 2000**

**FR 9301537 « Montagne de Lure »  
(Alpes de Haute-Provence)**



**Habitats et espèces d'intérêt communautaire**



# Aide à la réalisation d'une évaluation des incidences Natura 2000

## Fiche du site : FR 9301537 « Montagne de Lure » (Alpes de Haute-Provence)

### Habitats et espèces d'intérêt communautaire

#### Structure animatrice :



Mairie de Saint-Vincent-sur-Jabron  
Le Village  
04200 SAINT-VINCENT-SUR-JABRON  
Téléphone : +33 (0)4 92 62 00 56  
Courriel : [mairie.stvincentsurjabron@wanadoo.fr](mailto:mairie.stvincentsurjabron@wanadoo.fr)

#### Animateur :



Conservatoire d'espaces naturels  
de Provence-Alpes-Côte d'Azur  
890 chemin de bouenhoure-haut  
13090 AIX-EN-PROVENCE  
Téléphone : +33 (0)4 42 20 03 83  
Télécopie : +33 (0)4 42 20 05 98

#### Missions suivies par :

**Lionel QUELIN – Responsable de Pôle**  
Tél. 04.92.34.40.10  
Courriel : [lionel.queлин@cen-paca.org](mailto:lionel.queлин@cen-paca.org)

**Laura GRANATO- Animatrice Natura 2000**  
Tél. 04.92.34.40.10  
Courriel : [natura2000.lure@cen-paca.org](mailto:natura2000.lure@cen-paca.org)

**Date de réalisation :** Janvier 2018

#### Crédits photographiques :

1<sup>ère</sup> de couverture : Paysages de la Montagne de Lure © A. Lyet | CEN PACA  
Pour le reste des illustrations, l'auteur est mentionné dans la légende

## Pourquoi ce document ?

Un certain nombre de projets (organisation de manifestations sportives, urbanisme...), qui concernent directement ou indirectement un site Natura 2000, sont soumis à une Etude d'Incidence (EI). **Cela veut dire que le porteur du projet doit lui-même évaluer les effets de son projet sur les milieux et les espèces du site Natura 2000.**

**Pour savoir si votre projet est soumis à une Etude d'Incidence** →reportez-vous en page 6 du présent fascicule.

**Dans le cas où votre projet est soumis à EI vous devez remplir un « formulaire d'évaluation des incidences Natura 2000.**

**Pour télécharger le formulaire d'Evaluation des Incidences Natura 2000 :** <http://alpes-de-haute-provence.n2000.fr/en-savoir-plus/evaluation-des-incidences-natura-2000>

**Dans le cas où votre projet est soumis à EI, le présent document vise alors à vous aider dans l'évaluation des incidences et l'élaboration de votre projet.**

Il comprend :

- **Un fascicule général « Habitats et espèces d'intérêt communautaire »** expliquant les démarches à entreprendre pour évaluer les incidences du projet sur le site Natura 2000 avec les habitats et espèces d'intérêt communautaire à prendre en compte **c'est l'objet du présent fascicule.**
- **Un fascicule thématique « Fiches activités sportives »** concernant les activités sportives de pleine nature où il est proposé des mesures concrètes d'évitement et de réductions des pressions/incidences sur l'environnement.

**Ces fascicules visent à fournir au porteur d'un projet des éléments utiles à la conception d'une manifestation sportive et à l'analyse des effets du projet sur le site Natura 2000.**

## Le Réseau Natura 2000

Le réseau Natura 2000 - constitué d'un ensemble de sites naturels, terrestres et marins - vise à assurer la survie à long terme des espèces et des habitats particulièrement menacés et à forts enjeux de conservation en Europe. L'objectif de la démarche européenne, fondée sur les directives Oiseaux et Habitats-faune-flore, est double :

- **la préservation du patrimoine naturel ;**
- **la prise en compte des exigences économiques, sociales et culturelles :** les projets d'aménagements ou les activités humaines ne sont pas exclus dans les sites Natura 2000, sous réserve qu'ils soient compatibles avec les objectifs de conservation des habitats et des espèces (rédaction d'une évaluation des incidences) qui ont justifié la désignation des sites.

La démarche du réseau Natura 2000 privilégie la recherche collective d'une gestion équilibrée et durable des espaces qui tienne compte des préoccupations économiques et sociales.

Pour chaque site Natura 2000, un plan d'action est élaboré pour assurer la conservation des habitats et des espèces à l'origine de sa désignation, il s'agit du Documents d'Objectifs (DOCOB). Le rôle de l'animateur consiste à faire vivre le site en favorisant les projets durables de territoire, en utilisant les outils propres à

Natura 2000 (contrats et chartes Natura 2000) et en informant et sensibilisant les socio-professionnels sur la manière d'atteindre les objectifs définis dans le document d'objectifs.

**Pour plus d'information :**

[Le portail Natura 2000 : http://www.natura2000.fr/natura-2000/qu-est-ce-que-natura-2000](http://www.natura2000.fr/natura-2000/qu-est-ce-que-natura-2000)

[Le site de DREAL PACA rubrique Natura 2000 : http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/natura-2000-r167.html](http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/natura-2000-r167.html)

[Les sites Natura 2000 du Département des Alpes de Haute-Provence : http://alpes-de-haute-provence.n2000.fr/](http://alpes-de-haute-provence.n2000.fr/)

## Vocabulaire et définition

### Qu'est-ce qu'un habitat naturel d'intérêt communautaire (liste en annexe I de la directive Habitats faune flore) ?

Un habitat naturel est une zone terrestre ou aquatique tel qu'une prairie, un bois, une mare, une rivière, une falaise ou tout autre type de milieu.

Un habitat naturel dit « d'intérêt communautaire » est un habitat naturel qui répond au moins à l'une des caractéristiques suivantes :

- est en danger de disparition dans son aire de répartition naturelle ;
- a une aire de répartition naturelle réduite par suite de sa régression ou en raison de son aire intrinsèquement restreinte ;

### Qu'est-ce qu'une espèce d'intérêt communautaire (annexe II de la directive Habitats-faune-flore et annexe I de la directive Oiseaux) ?

Une espèce dite « d'intérêt communautaire » est une espèce animale ou végétale qui répond au moins à l'une des caractéristiques suivantes : **en danger** dans son aire de répartition naturelle, **vulnérable** (le passage dans la catégorie des espèces en danger est jugé probable dans un avenir proche en cas de persistance des facteurs qui causent la menace) ; **rare** (population de petites tailles) ; **endémique** (que l'on ne trouve que sur une aire géographique donnée, souvent restreinte).

La conservation de ces espèces implique également la préservation de leurs lieux de vie correspondant à « l'habitat d'espèce ».

**Pour plus d'information :** [La Directive Habitat-Faune-Flore](#)

## L'évaluation des incidences Natura 2000

L'évaluation des incidences est une étude :

- ciblée sur les habitats naturels et espèces d'intérêt communautaire pour lesquels les sites Natura 2000 ont été créés ;
- proportionnée à la nature et à l'importance des incidences potentielles du projet (petit ou gros projet). Les projets pourront être autorisés si les enjeux de conservation des sites Natura 2000 ne sont pas menacés. Dans le cas contraire, les projets ne pourront être autorisés que s'ils répondent à certaines conditions et sous réserve de la mise en œuvre de mesures compensatoires.



## Qui est concerné ?

Toute personne physique ou morale portant un projet susceptible d'avoir des incidences sur l'état de conservation d'un site Natura 2000 (de la simple manifestation sportive jusqu'à un important projet d'aménagement).

Une liste nationale et des listes préfectorales de projets soumis à étude d'incidences permettent aux porteurs de projet de savoir s'ils relèvent d'une procédure d'évaluation des incidences Natura 2000.

### Pour plus d'information :

Liste 1 - Département des Alpes de Haute-Provence (arrêté préfectoral en application du décret 2010-365 modifié du 9 avril 2010 relatif à l'évaluation des incidences)

Liste 2 - Département des Alpes de Haute-Provence (arrêté préfectoral n°2014 – 354 relatif au régime d'autorisation administrative propre à Natura 2000)

**Tableau récapitulatif des incidences Natura 2000** (liste nationale et listes complémentaires) : <http://alpes-de-haute-provence.n2000.fr/decouvrir-natura-2000/evaluations-des-incidences-0>

**Pour vérifier si vous êtes soumis à cette évaluation, veuillez prendre contact avec les Préfectures correspondantes et/ou la DDT des Alpes-de-Haute-Provence.**

## Où vous renseigner ?

- **La Sous-préfecture** de l'arrondissement dans lequel le projet a lieu.

**Pour ce qui concerne la Montagne de Lure, la sous-préfecture de Forcalquier vous indiquera si votre manifestation relève d'une déclaration ou d'une autorisation préfectorale et s'il est nécessaire de joindre une évaluation des incidences Natura 2000.**

### Si une évaluation des incidences Natura 2000 est nécessaire :

- **Le site internet de la DREAL PACA** met à disposition des outils et guides pratiques.  
[Le site de DREAL PACA rubrique Natura 2000](#)  
[Téléchargement du guide pratique « L'indispensable livret sur l'évaluation des incidences »](#)
- **Le portail cartographique CartoGéo de la DREAL PACA et le site internet Géoportail** pour visualiser les périmètres de statuts et de protection tels les sites Natura 2000.  
[Le site internet CartoGéo](#)  
[Le site internet Géoportail](#)
- **La Direction Départementale des Territoires des Alpes de Haute-Provence (DDT04)** qui, bien que n'étant pas le service instructeur des demandes de déclaration ou d'autorisation ni des évaluations des incidences, donne un avis environnemental à la Préfecture et peut répondre à vos questions sur les aspects administratifs et réglementaires.  
**Contacts :**  
**DDT 04 / Service Environnement Risques**  
Avenue Demontzey CS10211  
04002 DIGNE LES BAINS  
04.92.30.56.97

- **L'animateur Natura 2000** qui peut vous faire un « porté à connaissance » sur les espèces et les habitats devant être pris en compte dans l'évaluation des incidences Natura 2000 et sur les incidences potentielles de votre manifestation ou projet.

**Contacts :**

**Laura GRANATO- Animatrice Natura 2000 « Montagne de Lure »**

Tél. 04.92.34.40.10 / Port. 06 47 35 24 92

Courriel : [natura2000.lure@cen-paca.org](mailto:natura2000.lure@cen-paca.org)

## Présentation du site Natura 2000 de « La Montagne de Lure »

### Fiche d'identité du site

<b>Nom du site</b>	FR 9301537 « Montagne de Lure »
<b>Date de désignation</b>	Au titre de la Directive « Habitats – Faune – Flore » le 2 juin 2010
<b>Document d'objectifs</b>	Réalisé par l'ONF et approuvé le 21 novembre 2005
<b>Superficie</b>	4 952 ha
<b>Altitude</b>	780 (pied de Sumiou) à 1 827 m (signal de Lure)
<b>Communes concernées (tout ou partie du territoire)</b>	Châteauneuf-Miravail Châteauneuf-Val-Saint-Donat Cruis L'Hospitalet Lardiers Mallefougasse-Augès Noyers-sur-Jabron Saint-Vincent-sur-Jabron Saint-Etienne-les-Orgues Valbelle.
<b>Intercommunalités</b>	Communauté de communes Jabron-Lure-Vançon- Durance, Communauté de Communes Pays de Forcalquier – Montagne de Lure

### Description du site

Le site Natura 2000 « Montagne de Lure » s'étend sur plus de 17 km le long des crêtes sommitales de Lure.

Outre ces zones de crêtes, il comprend une partie des deux versants (adret et ubac) de la Montagne de Lure, ainsi que l'adret des Montagnes de Pèlerine, Sumiou, Pousterlon, Boudeichard et Saint-Michel.

Entre Provence et Dauphiné, au carrefour de la Méditerranée et des Alpes, la Montagne de Lure recèle une biodiversité exceptionnelle.



Site Natura 2000 « Montagne de Lure » ©L. Granato |CEN PACA

Cette richesse, liée aux différentes influences climatiques, est également le résultat de plusieurs siècles d'occupation humaine. Les activités forestières et agricoles, comme le pastoralisme, ont façonné les paysages si caractéristiques de la Montagne de Lure.

## Enjeux et objectifs du DOCOB

### Enjeux

<b>Habitats naturels</b>	<b>25 habitats d'intérêt communautaire</b> dont 4 prioritaires Habitats naturels d'intérêt communautaire et prioritaire correspondant à 44,7 % (2 212,66 ha) de la surface du site (4 952 ha)
	<b>40 espèces de faune et de flore</b> inscrites aux annexes II et IV de la Directive « Habitats » 92/43/CEE
<b>Flore</b>	<b>1 espèce inscrite à l'annexe II</b> , l'Ancolie de Bertoloni
<b>Chiroptères</b>	18 espèces dont <b>6 espèces inscrites à l'annexe II</b> Présence en sympatrie des trois espèces d'oreillards (roux, gris et montagnard)
<b>Insectes</b>	13 espèces dont <b>7 espèces inscrites à l'annexe II</b> , 3 prioritaires, et présence de 4 coléoptères saproxyliques
<b>Reptiles</b>	5 espèces dont <b>une inscrite à l'annexe II</b> , la Vipère d'Orsini

### Objectifs

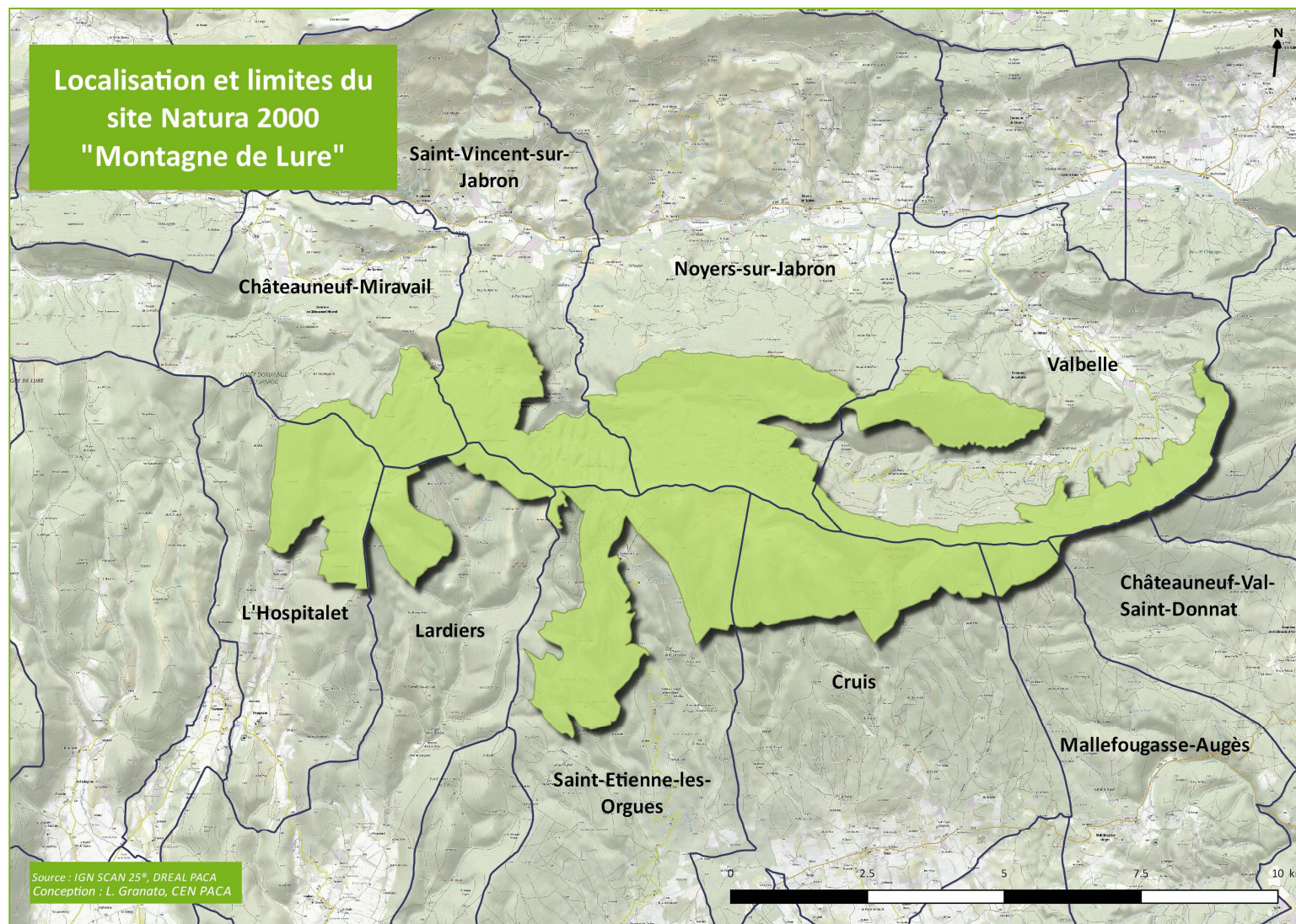
- 1 Réhabiliter, entretenir et préserver les milieux ouverts
- 2 Préserver les hêtraies sèches et les hêtraies acides
- 3 Préserver les eaux eutrophes et les végétations associées
- 4 Maintenir les espèces d'intérêt communautaire en bon état de conservation
- 5 Améliorer les connaissances et suivre les habitats et espèces
- 6 Informer, sensibiliser, réaliser une assistance réglementaire, animer

Le Document d'Objectifs (DOCOB) du site Natura 2000 de la Montagne de Lure est consultable et téléchargeable sur le lien suivant : <http://montagne-de-lure.n2000.fr/le-site-montagne-de-lure>

Pour consulter ou télécharger le Formulaire standard de données (FSD) sur l'Inventaire National du Patrimoine naturel (INPN) : [FSD de la Montagne de Lure](#)



## Carte de localisation





## Enjeux écologiques et sensibilités

Ce document a pour but de faire un « porté à connaissance » synthétique des enjeux en termes d'habitat et d'espèces à l'attention de projets de manifestations sportives.

Le tableau ci-dessous met en évidence les périodes de sensibilités et les incidences potentielles sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire du site Natura 2000 de la « Montagne de Lure » de certains usages, activités ou manifestations ponctuelles. Pour chaque habitat et espèce patrimonial est indiqué un calendrier présentant les périodes les plus sensibles où les incidences sont à éviter au maximum :

	Faible		Moyen		Fort
--	--------	--	-------	--	------

L'ensemble de ces données sont à croiser avec le document « Activités sportives », qui présentent par type d'activités, des mesures concrètes de réduction des incidences sur l'environnement.

**Seules les espèces à fort enjeu de conservation présentes sur le site sont détaillées ci-après. Il est nécessaire de prendre contact avec l'animatrice du site Natura 2000, en possession des données précises de localisation, pour adapter l'organisation de la manifestation sportive au regard de ces enjeux.**



Hêtraie sur le versant nord de Lure © H. Vanderpert | CEN PACA









Pelouses de crêtes et landes © Commune Saint-Vincent-sur-Jabron



Pierriers sommitaux © Commune Saint-Vincent-sur-Jabron

Habitats	Période sensible et/ou à risque	Principales incidences possibles																																				
<p><b>Forêts</b></p> <p>La Montagne de Lure abrite des habitats forestiers très diversifiés (hêtraie, érable, chenaie, sapinière etc.) dont une hêtraie acidiphile originale, très rare dans la région. Le massif est très intéressant pour sa forêt modérément exploitée qui permet le développement d'une biodiversité notable essentiellement liées aux vieux boisements et arbre dépérissant.</p> <p><i>Espèces d'intérêt communautaire/remarquable pour le massif liées à cet habitat</i> : Chauves-souris (Barbastelle, Oreillards etc.), coléoptères saproxyliques (Pique-Prune, Rosalie des Alpes, Lucarne Cerf-volant, Grand capricorne), oiseaux (Tétras lyre, Gélinotte des bois).</p>	<p>Le principal risque, outre la dégradation physique des arbres, est lié par le dérangement, voire la destruction potentielle, de certaines espèces animales et végétales vivant en forêt. Egalement, le risque d'incendie peut être prédominant en conditions de sécheresse.</p> <table border="1" data-bbox="825 510 1893 611"> <thead> <tr> <th colspan="12">Risque de perturbation de l'habitat/espèce</th> </tr> <tr> <th>J</th><th>F</th><th>M</th><th>A</th><th>M</th><th>J</th><th>J</th><th>A</th><th>S</th><th>O</th><th>N</th><th>D</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> </tbody> </table>	Risque de perturbation de l'habitat/espèce												J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D													<ul style="list-style-type: none"> <li>- Risque incendie (en période estivale et/ou conditions de sécheresse)</li> <li>- Piétinement excessif du sol et de la végétation</li> <li>- Destruction ou dégradation de plantes rares ou protégées</li> <li>- Dérangement d'espèces animales (bruit, lumière etc.)</li> <li>- Atteinte à l'intégrité des arbres (balisage, chocs)</li> </ul>
Risque de perturbation de l'habitat/espèce																																						
J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D																											
<p><b>Pelouses et landes</b></p> <p>D'une importante richesse tant faunistique (animaux) que floristique (flore), ces milieux sont essentiels à de nombreuses espèces vivantes (fleurs, papillons, insectes, vipères, chauves-souris, grands ongulés, ...). Leur conservation est l'un des grands enjeux du site Natura 2000 de la Montagne de Lure.</p> <p><i>Espèces d'intérêt communautaire/remarquable pour le massif liées à cet habitat</i> : Papillons (Diane, Proserpine, Semi-Apollon etc.), la Magicienne dentelée (sauterelle), la Vipère d'Orsini, la Coronelle lisse, les Chauves-souris, les oiseaux (Tétras lyre, Gélinotte des bois), le Genêt radié, la Gentiane jaune, le Panicaut blanc des alpes.</p>	<p>Une bonne partie des risques de dégradation ont lieu en période de développement de la végétation. Ainsi, les saisons les plus sensibles sont le printemps et l'été. Une fois la reproduction aboutie et la production de graines réalisée, les effets négatifs sur la pérennité du milieu diminuent.</p> <table border="1" data-bbox="825 978 1893 1079"> <thead> <tr> <th colspan="12">Risque de perturbation de l'habitat/espèce</th> </tr> <tr> <th>J</th><th>F</th><th>M</th><th>A</th><th>M</th><th>J</th><th>J</th><th>A</th><th>S</th><th>O</th><th>N</th><th>D</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> </tbody> </table>	Risque de perturbation de l'habitat/espèce												J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D													<ul style="list-style-type: none"> <li>- Piétinement et arrachement du couvert végétal.</li> <li>- Dégradation physique du sol par le passage répété sur le milieu (tassement, érosion).</li> <li>- Dérangement de la faune (bruit, lumières).</li> <li>- Impacts paysagers par la création de cheminements.</li> </ul>
Risque de perturbation de l'habitat/espèce																																						
J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D																											
<p><b>Pierriers sommitaux</b></p> <p>Arides et sans vie dans l'esprit collectif, les pierriers sont en réalité riche en biodiversité floristique et un des éléments paysager incontournable du sud-est de la France. Les conditions climatiques propres à ces milieux (froid extrême en hiver, chaleur torride en été) sont à l'origine d'une communauté végétale et animales rares et peu observables ailleurs.</p> <p><i>Espèces d'intérêt communautaire/remarquable pour le massif liées à cet habitat</i> : Moiré des pierriers (papillon), Ancoli de Bertonoli</p>	<p>Compte tenu des conditions qui règnent dans ces milieux, notamment le froid, la période de végétation est décalée par rapport à la plaine. Ainsi, celle-ci est concentrée sur les mois de juin, juillet et août. Ce paysage qualifié de « lunaire » du sommet de Lure représente, tout comme le Ventoux, l'identité forte de la montagne de Lure. Il convient également d'être préservé. La création de cheminements doit donc être évitée.</p> <table border="1" data-bbox="825 1419 1893 1520"> <thead> <tr> <th colspan="12">Risque de perturbation de l'habitat/espèce</th> </tr> <tr> <th>J</th><th>F</th><th>M</th><th>A</th><th>M</th><th>J</th><th>J</th><th>A</th><th>S</th><th>O</th><th>N</th><th>D</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> </tbody> </table>	Risque de perturbation de l'habitat/espèce												J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D													<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dégradation physique du sol.</li> <li>- Destruction de la flore par piétinement.</li> <li>- Impact paysager : création de sentier, déchets, marquages divers, déplacement de massif de pierres, ...</li> <li>- Dérangement de la microfaune par le déplacement de pierres.</li> </ul>
Risque de perturbation de l'habitat/espèce																																						
J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D																											



Flore	Période sensible et/ou à risque	Principales incidences significatives																																				
<p><b>Ancolie de Bertoloni</b> Espèce calcicole, l'Ancolie de Bertoloni se développe sur les éboulis calcaires, les falaises, les pierriers et les pelouses rocailleuses pentues. Elle se retrouve également dans des clairières, des lisières sous couvert forestier clair, établies sur des éboulis ou dans des bois rocailleux. Sur le massif de Lure, la plante se retrouve préférentiellement sur les éboulis d'exposition nord.</p> 	<p>Cette plante fleurie de juin à juillet. En tenant compte des périodes de croissance, de germination et de reproduction, la période à risque s'étale de mai à août.</p> <table border="1" data-bbox="825 478 1893 577"> <thead> <tr> <th colspan="12">Risque de perturbation de l'habitat/espèce</th> </tr> <tr> <th>J</th><th>F</th><th>M</th><th>A</th><th>M</th><th>J</th><th>J</th><th>A</th><th>S</th><th>O</th><th>N</th><th>D</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> </tbody> </table> <p>Photos F. Le Driant © Florealpes</p>	Risque de perturbation de l'habitat/espèce												J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D													<p>Du fait de son caractère attractif et de sa localisation en contre bas des crêtes de Lure, la cueillette et les prélèvements sont des dangers qui peuvent la menacer ainsi que le piétinement en raison de sa position topographique souvent au pied de rochers.</p>  <p>Photos F. Le Driant © Florealpes</p>
Risque de perturbation de l'habitat/espèce																																						
J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D																											
<p><b>Coléoptères saproxiliques</b> <b>Pique-Prune, Rosalie des Alpes, Lucarne Cerf-Volant, Grand Capricorne</b></p>  <p>Pique-Prune © JC Tempier – CEN PACA</p>	<p>Leur cycle de vie (alimentation, reproduction, développement larvaire etc.) se réalise tout ou partie dans le bois mort. Ainsi, l'atteinte d'une population de coléoptères saproxiliques est continue dans le temps.</p> <table border="1" data-bbox="825 936 1893 1035"> <thead> <tr> <th colspan="12">Risque de perturbation de l'habitat/espèce</th> </tr> <tr> <th>J</th><th>F</th><th>M</th><th>A</th><th>M</th><th>J</th><th>J</th><th>A</th><th>S</th><th>O</th><th>N</th><th>D</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> </tbody> </table>	Risque de perturbation de l'habitat/espèce												J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D													<p>Pour se maintenir sur le long terme, les espèces de coléoptères saproxiliques ont besoin de nombreux arbres à différents stades de dépérissement pour assurer une continuité de la disponibilité en refuges. Les principales incidences sur ces espèces concernent ainsi les modalités de gestion de la forêt et l'exploitation forestière pour maintenir des réseaux de vieux arbres à cavités proche les uns des autres.</p> <p>→ Pas d'incidences significatives lors de manifestations sportives.</p> <p>Rosalie des Alpes © INPN</p> 
Risque de perturbation de l'habitat/espèce																																						
J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D																											
<p>Les coléoptères saproxiliques sont des insectes qui vivent dans le bois mort ou dépérissant. De par leurs rôles dans le cycle de dégradation du bois, ils sont des acteurs indispensables au bon fonctionnement des milieux naturels boisés tels que nous les connaissons. Ils contribuent au cycle de réintégration de la matière organique dans le sol. Ils sont également le témoin de la qualité du niveau de conservation global des milieux forestiers. Sur le massif, les espèces occupent les vieux boisements (hêtraie et chênaie) essentiellement sur le versant nord (Pellegrine, Sumiou, Jansiac).</p>																																						
<p><b>Papillons</b> <b>Apollon, Semi-Apollon, Diane, Proserpine, Alexanor, Azuré du Serpolet, Laineuse du prunellier, Damier de la Succise, Ecaille chinée.</b></p> <p>Les papillons de jour fréquentent une grande diversité de milieux et vivent en interactions avec de nombreuses espèces animales (ex. proie) et végétales (ex. pollinisation, plantes-hôtes etc.).</p> <p>Le massif de la Montagne de Lure est riche en papillons avec 130 espèces présentes (sur les 257 espèces présentes en France) dont 7 espèces d'intérêt communautaires qui fréquentent les milieux secs et rocailleux. La laineuse du prunellier (papillons de nuit) est liée aux fourrés d'épineux.</p>  <p>Diane © S. Richaud – CEN PACA</p>	<p>La période de vol varie selon les espèces :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- De mars à juin pour la Diane et la Proserpine ;</li> <li>- De mai à août pour l'Apollon, le Semi-Apollon, l'Alexanor ;</li> <li>- De mai à juin pour l'Azuré du Serpolet etc.</li> </ul> <p>La période la plus sensible s'échelonne globalement d'octobre à février et concerne la croissance des chenilles sur leur plante-hôte.</p> <table border="1" data-bbox="825 1604 1893 1703"> <thead> <tr> <th colspan="12">Risque de perturbation de l'habitat/espèce</th> </tr> <tr> <th>J</th><th>F</th><th>M</th><th>A</th><th>M</th><th>J</th><th>J</th><th>A</th><th>S</th><th>O</th><th>N</th><th>D</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> </tbody> </table>	Risque de perturbation de l'habitat/espèce												J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D													<p>Du fait de leur biologie singulière, les papillons de jour sont en effet très sensibles aux modifications de leur environnement. Les principales incidences sur ces espèces sont la destruction de leur habitat par la sur-fréquentation des sites naturels, le piétinement excessif et l'utilisation d'engins motorisés.</p>  <p>Semi-Apollon © S. Richaud – CEN PACA</p>
Risque de perturbation de l'habitat/espèce																																						
J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D																											

### Chauves-souris

Noctule de Leisler, Barbastelle, Grand rhinolophe, Oreillards etc.



18 espèces de chauves-souris sont présentes sur le site de la Montagne de Lure. Elles sont principalement liées à la présence d'arbres creux ou à cavités (gîte de reproduction, transit et hibernation).

Toutes les chauves-souris sont protégées en France et en Europe, elles font également l'objet d'un Plan national d'actions (PNA).

Selon l'étape de leur cycle de vie et la source du dérangement, les conséquences et l'intensité de la perturbation sont variables. Ainsi, la pratique de la spéléologie est particulièrement préjudiciable lors de l'hibernation, à l'inverse, une forte pollution lumineuse n'aura pas d'impact à la même période de l'année.

#### Activités souterraines

Risque de perturbation de l'habitat/espèce											
J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

#### Pollution lumineuse

Risque de perturbation de l'habitat/espèce											
J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Pour les activités de spéléologie.

- Dérangement en période de reproduction
- Perturbation du cycle d'hibernation

### Tétras lyre

*Tetrao tetrix*



Espèce qui fréquente les lisières d'altitude, milieux de transition naturelle entre la forêt et les pelouses alpines. Sur la Montagne de Lure, la population de Tétras lyre est fragile car elle s'élève à quelques individus et se trouve en limite d'aire de répartition à l'état de micro-population relictuelle.

Les principales menaces qui pèsent sur les populations de Tétras lyre sont l'aménagement/extension de domaine skiables, le dérangement hivernal et estival par les activités touristiques, la chasse, la déprise ou la pression pastorale.

Les parades nuptiales de cet oiseau se déroulent de fin avril à début juin. La nidification et l'élevage des jeunes ont lieu immédiatement après cette période jusqu'à mi-août. En hiver, l'espèce se réfugie sous la neige pour se préserver du froid et des prédateurs.

Risque de perturbation de l'habitat/espèce											
J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Les dérangements peuvent compromettre :

- en hiver la survie des individus (comportement de fuite très coûteux en énergie) ;
- en été la reproduction et l'élevage des jeunes (un dérangement durant cette période peut amener les adultes à abandonner la couvée ou leurs jeunes).

### Vipère d'Orsini

*Vipera ursinii*

Espèce très rare, elle est actuellement menacée suite à l'abandon des pratiques humaines traditionnelles en montagne (pastoralisme notamment) et à l'émergence d'activités telle que le tourisme. Réduite à seulement quelques populations en France, elle fait l'objet d'une démarche nationale de protection.



© H. Lisse – CEN PACA

L'espèce hiberne sous terre, dans les anfractuosités des rochers et entre les racines des genévriers à partir de l'automne. Les individus matures réapparaissent au printemps pour s'accoupler et ne s'alimentent qu'à partir de fin juin - début juillet, période à laquelle réapparaissent également les individus immatures. Les naissances ont lieu entre mi-août et mi-septembre, permettant au jeune de se nourrir seulement pendant 1 à 2 mois.

Risque de perturbation de l'habitat/espèce											
J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Sur la Montagne de Lure, les landes à Genévrier nain sont le milieu de prédilection de la Vipère d'Orsini, espèce annexe II de la Directive Habitats. Ceci confère à cet habitat une grande importance sur le site, cette vipère étant l'espèce phare pour la désignation du site.

- Sur-fréquentation, dérangement par la présence de l'homme (vibrations, proximité).
- Destruction des espèces et de leur habitat (pelouses, fourrés à genévriers nains).